

Partage d'Actu!

n°06 / 8 juillet 2024

Le Conseil d'administration s'est tenu dans les locaux d'In'Ess à Narbonne. Cela a été l'occasion pour le président de faire visiter aux membres du CA les locaux de l'antenne du CDG 11.



Conseil d'administration du 26 juin 2024

Les ressources du CDG 11

Les membres du Conseil d'administration ont attribué les **marchés** de la **Protection sociale complémentaire Prévoyance** et des **Assurances statutaires**, ont adopté le **taux de cotisation pour la gestion du contrat groupe d'Assurances statutaires** applicable au 1er janvier 2025, et validé la sortie d'inventaire informatique.

Dans le domaine des ressources humaines internes, le tableau de l'effectif et le règlement intérieur du Centre de gestion ont été actualisés.

Le Conseil d'administration a également approuvé le **Règlement de formation** et a voté l'attribution d'une **prime pouvoir d'achat exceptionnelle** forfaitaire aux agents du CDG 11 pouvant en bénéficier.

Médecine professionnelle et préventive

La plupart des conventions relatives à la mission médecine professionnelle arrivent à échéance au 1^{er} janvier 2025. Le conseil d'administration a procédé à une **actualisation du modèle de convention** à proposer aux adhérents à compter de cette date. Les principales modifications portent sur les références juridiques de l'exercice de cette mission et notamment sur celles relatives au **protocole de délégation aux infirmiers** qui leur permettra de réaliser certaines visites jusque-là uniquement réalisables par le médecin. Une mise à jour des normes relatives à la protection des données est aussi effectuée.

Un **Plan d'accompagnement à la prévention pour les collectivités et établissements publics de moins de 50 agents**, qui en font la demande, est mis en place à **titre expérimental et gratuit du 1er juillet 2024 au 31 décembre 2025**. Ce dispositif vise à accompagner ces collectivités et établissements dans le développement d'une politique de prévention des risques professionnels au travers d'une assistance à la production du Document Unique et à la mise en place d'un plan d'actions.

Archives

Actualisation de la convention Archives intégrant la prestation « intervention-tutorat » qui permet, à l'issue de l'intervention de l'archiviste du CDG 11, aux agents de la structure de prendre en charge l'archivage comme référent archives. Ces nouvelles modalités d'intervention sont sans augmentation tarifaire.

Emploi : point d'étape sur le projet de la Fabrique des métiers

Considérant les difficultés de recrutement rencontrées dans de la fonction publique territoriale, le CDG 11 porte, en complémentarité de tous les dispositifs existants pour les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants et pour les agents des deux autres versants de la fonction publique, des actions visant à :

- **Promouvoir la mobilité inter fonctions publiques,**
- **Rendre notre fonction publique plus attractive et plus accessible**
- **Contribuer au maintien en emploi** des agents des 3 fonctions publiques.

Une complémentarité, pas une concurrence !

Le CDG 11 s'inscrit pleinement dans une **logique partenariale** avec France Travail, le Conseil régional, le Conseil départemental, le CNFPT et l'État (notamment avec la signature de la Charte les Entreprises s'engagent).

Les objectifs et dispositifs mobilisés

Pour les publics précédemment cités, le CDG 11 portera donc des actions telles que les stages d'immersion professionnelle dites PMSMP (Période de mise en situation en milieu professionnel), les stages de 3ème et de seconde, les stages étudiants, ainsi que la bourse inter fonctions publiques développée par le **CLEP** (Comité local pour l'emploi public) et déjà **pilotée par le CDG 11**.

Le CDG 11 s'inscrit aussi dans l'**accompagnement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, et le développement de formations pour les demandeurs d'emploi**. La certification Qualiopi étant nécessaire pour pouvoir monter toutes ces actions, les membres du CA en ont donc validé ce principe !

Le fonctionnement du CA

Suite à la démission de Monsieur Michel CAREL de son siège d'administrateur du Centre de gestion, Edouard ROCHER, son suppléant, devient membre titulaire du CA.

Et aussi...

Report de l'application de la délibération concernant les demandes de remboursement des droits syndicaux 2023, et validation du **Rapport d'activité 2023**, à retrouver sur notre site internet via le lien suivant : <https://www.cdg11.fr/le-cdg11/rapports-dactivite/>